Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé, Myriam EL KHOMRI, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Emmanuelle COSSE, ministre du logement et de l'habitat durable, et Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, ont reçu cet après-midi à l'Hôtel Matignon une délégation du Collectif «ALERTE», composée de la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité), de la Fondation Abbé Pierre, de Médecins du Monde, du Secours catholique, de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et de l'UNIOPSS, pour s'entretenir avec eux sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Cette réunion entre le gouvernement et le collectif «ALERTE» a lieu chaque année depuis le lancement du plan pluriannuel 2013-2017 de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Elle permet de faire le point sur la réalisation du plan, largement co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés, en premier lieu les associations, mais aussi d'échanger sur les adaptations considérées comme nécessaires.

Les engagements pris par le gouvernement dans le cadre du «plan pauvreté» ont été tenus. Il a conduit à un grand nombre de mesures, tout particulièrement en matière de revalorisation des minima sociaux, d'accès aux droits pour les plus démunis, d'insertion professionnelle, de santé et de logement.

La réunion a été l'occasion de rappeler que le revenu de solidarité active (RSA) a été constamment revalorisé depuis 2012. L'engagement du gouvernement de revaloriser le RSA de 10 % dans le cadre du plan 2013-2017 a été réaffirmé, ce qui portera son montant à 545 euros par mois pour une personne seule en 2017. Les décrets en ce sens seront pris très prochainement.

L'allocation de soutien familial, le complément familial et l'allocation de solidarité aux personnes âgées ont également été revalorisés. Les seuils de revenus pris en compte pour la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-c) et l'aide à l'acquisition d'une

complémentaire santé ont été revus : 1 million de personnes supplémentaires bénéficient ainsi d'une couverture complémentaire santé solidaire.

Au cours de l'entretien, le collectif «ALERTE» a salué les mesures prises dans le cadre du plan, tout particulièrement la création de la prime d'activité qui a déjà soutenu les revenus de plus de 4 millions de foyers pour un montant moyen de 160 euros par mois, la Garantie jeunes qui a aidé plus de 100 000 jeunes en grande difficulté à s'insérer dans l'emploi et qui a été généralisée le 1er janvier, la création du compte personnel d'activité (CPA) avec des droits majorés pour les personnes qui ont le plus besoin de formations, le plan 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi notamment les demandeurs d'emploi de longue durée, la protection universelle maladie (PUMA) qui garantit la couverture autonome de chacun sans rupture de droits, le tiers payant généralisé en matière de santé, la création de 40 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires, la garantie contre les impayés de pension alimentaire qui bénéficie en premier lieu aux familles monoparentales, ou encore la facilitation de l'accès aux droits par la création d'applications en ligne comme l'application « Mes aides » lancée récemment.

Le collectif «ALERTE» défend aussi l'idée qu'une loi de programmation permette à l'avenir de donner une plus grande visibilité aux différentes actions engagées.

Le gouvernement a exprimé aux représentants du collectif son souhait que les actions menées en faveur des plus démunis de nos concitoyens soient poursuivies et amplifiées, avec le soutien des associations, pour une société plus juste et plus solidaire.